



**Department of
Education**

Chancellor Richard A. Carranza

WILLIAM HARRINGTON, DIRECTEUR
CENTRAL OFFICE OF HOME SCHOOLING
333 SEVENTH AVENUE, 7TH FL. NEW YORK, NY 10001

Lundi, 1^e juillet 2019

Cher parent/tuteur, chère tutrice :

Les Bureaux centraux de la Scolarisation à domicile sont heureux de vous accueillir pour l'année scolaire 2019-20. Par cette lettre, nous vous donnons des renseignements pour vous aider à inscrire votre enfant (ou continuer à lui offrir) des cours chez lui/elle pour l'année scolaire 2019-20. Pour vous assurer de ce que votre enfant fasse une expérience éducative conformément à la Partie 100.10 des Circulaires du Commissaire du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED), il faut que vous nous soumettiez plusieurs formulaires pendant l'année scolaire.

Pour vous aider, nous avons mis des copies de ces formulaires dans ce paquet. Ci-après vous trouverez une liste des formulaires et les délais pour les soumettre. La responsabilité revient au parent ou tuteur de chaque enfant de les soumettre à temps conformément aux recommandations de la Partie 100.10 des Circulaires du Commissaire du NYSED.

DATE LIMITE*	ÉLÉMENT DE CONFORMITÉ
Lundi 1 juillet 2019 :	Soumettre la lettre d'intention [(consulter Partie 100.10 (b))]
Jeudi 15 août 2019 :	Soumettre le Plan d'instruction individualisée à domicile (IHIP) [(consulter Partie 100.10 (c))]
Vendredi 15 nov 2019 :	Soumettre le rapport trimestriel #1
Vendredi 31 janvier 2020 :	Soumettre le rapport trimestriel #2
Mercredi 15 avril 2020 :	Soumettre le rapport trimestriel #3
Mardi 30 juin 2020 :	Soumettre le rapport trimestriel #4 et l'évaluation annuelle

*Indiquez les dates suggérées par les Bureaux centraux de la Scolarisation à domicile. Les parents peuvent décider de la date pour la soumission des rapports trimestriels sur la dernière page de l'IHIP mais ils doivent espacer leur envoi de manière régulière pendant les quatre trimestres. En ce qui concerne les élèves qui, pour la première fois, suivent des cours à domicile, le nombre de rapports doit être proportionnel à la période d'instruction à domicile.

Il faut que le nom de votre enfant comme épilé dans nos dossiers soit inscrit sur tous les documents ; si son nom n'est pas correct sur l'étiquette, veuillez-nous en avvertir sans tarder.

Que faire par la suite :

Pour continuer (ou commencer) la scolarisation de votre fils/fille à domicile, vous devez soumettre une Lettre d'intention pour l'année scolaire 2019-20 d'ici le **1^e juillet 2019**. Merci d'envoyer votre Lettre d'intention par courrier postal à l'adresse indiquée ci-après. Sinon, vous pouvez soumettre tous les documents aux Bureaux centraux de la Scolarisation à domicile par email à homeschool@schools.nyc.gov. Veuillez noter que nous ne pouvons pas accepter que vous nous fassiez parvenir par fax les éléments de conformité tels que lettres d'intention, rapports trimestriels, IHIP, et évaluations annuelles.

**Central Office of Home Schooling
333 Seventh Avenue, 7th Fl. New York, NY 10001**

Nous proposons des heures d'ouverture de nos bureaux pour que les parents voulant poser des questions puissent y venir sans rendez-vous. Mais, il ne faut pas qu'ils s'y rendent pour soumettre des formulaires ou d'autres documents. Veuillez noter ce qui suit avant de visiter le bureau :

- Nous ne pouvons pas faire des copies de vos documents. Veuillez faire des copies de tous les documents que vous devez nous soumettre avant de nous visiter
- Les heures de bureau sont du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00. Les Bureaux de Home Schooling sont fermés tous les jours de fête et en fin de semaine.
- Si vous voulez voir un conseiller pédagogique, veuillez appeler (917) 339-1750 pour fixer un rendez-vous.

Pour en savoir plus, veuillez visiter notre site internet : <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/home-schooling>

Merci,

William Harrington